

Compte-rendu du 1^{er} Conseil d'école

Vendredi 14 octobre 2016

Membres présents :

- l'équipe enseignante : Mme Knoderer, Melle Bonnot, Melle Girardeau, Mme Buttard
- Mr Buttard, enseignant spécialisé du RASED
- Mr Diconne, maire d'Allerey sur Saône.
- Mme Golmard, adjointe chargée des affaires scolaires pour la commune de St Martin en Gâtinois
- Mme Bergerot, DDEN
- Mesdames Prats-Extier, Janiaud, Drouhot, monsieur Mauchamp, représentants des parents d'élèves.

Membres excusés :

- Mesdames Baudesson et Molard, représentants des parents d'élèves

L'école et son fonctionnement

- **Résultats des élections** des représentants des parents d'élèves du 7 octobre 2016

Une liste comportant 8 noms a été présentée (4 titulaires et 4 suppléants)

- Nombre d'électeurs inscrits : 144
- Nombre de votants : 111
- Nombre de bulletins nuls ou blancs : 13
- Nombre de suffrages exprimés : 98
- Taux de participation : 77,08%

Sont élus titulaires Mme Baudesson (Emilie en CE2), Mme Molard (Célestin en CM1), Mr Mauchamp (Mélanie en CM2) et Mme Janiaud (Elise en CP).

Sont élues suppléantes Mme Provence (Johannie en CM1), Mme Drouhot (Gabriel en CP), Mme Prats-Extier (Elsa en CM1) et Mme Letocart (Ethan en CM2).

- **L'équipe éducative :**

Mme Knoderer	Melle Bonnot	Melle Girardeau	Mme Buttard
CP	CE1/CE2	CE2/CM1	CM2
21 CP	17 CE1 et 5 CE2	5 CE2 et 17 CM1	18 CM2
21	22	22	18
83 élèves			

Mme Buttard, déchargée les vendredis, est remplacée ce jour-là par Mme Bauthenet.

Un décloisonnement est organisé entre les classes de Mmes Buttard, Girardeau et Bonnot les lundis et les vendredis en sciences, histoire et géographie.

- **Le règlement intérieur :**

- Après lecture, les membres du conseil ont validé le règlement intérieur de l'école. Une photocopie de ce dernier sera jointe à ce compte rendu. Il devra être lu avec les enfants.
- A ce règlement est jointe la charte de la laïcité à l'école afin que chaque famille en prenne également connaissance.

- **Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) :**

Dans le cadre de la Refondation de l'École sont proposées aux élèves des **Activités Pédagogiques Complémentaires**, encadrées par les enseignants, en dehors des 24 heures d'enseignement. Elles ont lieu les lundis de 15h45 à 16h30 en parallèle avec les activités péri-éducatives proposées par la mairie.

Les textes réglementaires précisent que les APC peuvent être organisées en petits groupes et qu'elles ont pour objectif la lutte contre les difficultés d'apprentissage. Elles peuvent également être en lien avec des activités élaborées dans le cadre du projet d'école.

- **Les activités péri-éducatives :**

Comme l'année dernière, elles ont lieu tous les jours, sauf le mercredi, de 15h45 à 16h30. Les parents inscrivent leur enfant à la fin de chaque mois. Au cours de l'année, les élèves participeront à différentes activités animées par des intervenants extérieurs ou du personnel communal.

Un enfant inscrit peut tout de même partir de l'école à 15h45 si un de ses parents vient le chercher et le signale à la directrice de l'école.

Sont proposés les ateliers suivants : jeux de société, contes, jeux d'échec, jardin expérimental, jeux collectifs d'extérieur, arts plastiques, rugby, chorale, couture et travaux manuels.

Mr Diconne remercie les enseignants qui participent à ces activités et précisent que celles-ci restent gratuites, ce qui n'est pas le cas dans d'autres communes.

- **Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) :**

Le RASED est constitué de deux enseignants spécialisés, d'une psychologue scolaire et d'une enseignante rattachée au réseau. Mr Buttard, enseignant spécialisé et Mme Laurent, psychologue scolaire ainsi que Mme Sauvageot sont susceptibles d'intervenir dans notre école à la demande des enseignants et en liaison avec les familles. Les éventuelles observations, évaluations ou suivis se font en relation avec ces derniers. Les familles peuvent également contacter les membres du RASED directement si elles le désirent.

En ce début d'année, les membres du Rased, en co-intervention avec madame Knoderer ont mis en place un projet de prévention de classe en CP. Il portait sur l'entrée dans la lecture et l'apprentissage de la combinatoire.

- **Le budget :**

- Crédits scolaires alloués par les municipalités pour l'année civile 2015 : 6260 € pour 83 élèves soit 75,42 € par enfant.
- Bilan de la coopérative scolaire pour l'année scolaire 2015 /2016 : le détail des charges et des produits a été communiqué aux membres du conseil.
- Financement de la coopérative pour l'année 2016/2017 :
 - vente de photos individuelles ou par fratrie en novembre,

- cotisations des familles du début d'année : le montant, adopté lors du conseil d'école, est de 8 € pour un enfant, 14 € pour deux et 20 € pour trois enfants.
- subvention de 2 766,39 euros de L'Art et Craie,
- photos de classe de fin d'année,
- cotisations des mairies.

- **L'association L'Art et Craie :**

Diverses actions seront mises en place au cours de l'année afin de récolter des fonds pour les écoles. La bourse aux jouets se tiendra le 6 novembre et un repas Beaujolais Nouveau sera organisé le 11 novembre. Ils seront suivis par la vente de chocolats et de sapins de Noël, la vente de gâteaux lors du vin chaud de la mairie, les ventes de fleurs et de brioches puis de la traditionnelle kermesse le samedi 24 juin.

Les projets

Les classes de CE2/CM1 et CM2 sont allées à la piscine de Chalon au cours de la période 1. Les deux autres classes iront en période 5.

Un exercice d'évacuation a été réalisé le 7 octobre et un exercice de confinement a été organisé dans chaque classe.

A l'occasion de la semaine du goût, toutes les classes ont pu participer à une animation sur les Epices proposée par Agnès Gaumet, ancienne intervenante des NAP en 2015/2016.

Les élèves des classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM2 se rendront jeudi 3 novembre voir un spectacle proposé par l'Espace des Arts : « Blanche Neige ou la chute du mur de Berlin », conte des temps modernes sous forme de ciné-spectacle réalisé par Samuel Hercule et Métilde Weyergans.

Sécurité routière en CM2 : un gendarme interviendra le 08 novembre auprès des élèves pour leur soumettre les épreuves théoriques et pratiques. La préparation au test théorique est maintenant assurée par l'enseignante.

Un spectacle de magie sera offert aux enfants par la coopérative scolaire le lundi 12 décembre.

La classe de CP est inscrite au projet « Coopéralivre ». Après avoir découvert tout au long de l'année les différents livres avec la bibliothécaire de Verdun, les enfants devront lui proposer un travail en relation avec le livre qu'ils ont préféré.

La classe de CM2 est inscrite, d'une part au projet : « Ecole et Cinéma » avec une première projection « Edward aux mains d'argent » et d'autre part à un projet danse avec une classe de sixième du collège de Verdun sur le Doubs.

Les enseignantes des classes de CP, CE1/CE2 et CE2/CM1 prévoient une classe découverte dans le Jura au mois de mai ou juin.

Questions matérielles

Les protections en mousse recouvrant les buts seraient à changer.

Une maintenance des TBI et des netbooks offerts par le Grand Chalon serait également la bienvenue.

L'achat d'ordinateurs fixes pour deux classes est évoqué.

Les prochains conseils d'école auront lieu le 17 février et le 16 juin.

Pour l'équipe enseignante, S. Buttard